

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *Sbo 4 88*

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : *Daferma*

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des mois engagés Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Frère / Soeur Conjoint

.....

Enfant

Nature de la maladie : *Palme* Lu-mère Conjoint



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



Conditions Générales

DATE DE DEPOT

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

C = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
CS = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
CNPSPY = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
V = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
VN = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
VD = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
VD = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
PC = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
K = Actes de chirurgie et de spécialistes

SF = Actes pratiqués par la sage Femme et relevant de sa compétence
SFI = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
AMM = Actes pratiqués par le masseur ou le kinesithérapeute
AMI = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
AP = Actes pratiqués par un orthophoniste
AMY = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
R-Z = Electro - Radiologie
B = Analyses

POUR L'ADHERENT

- La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.
- Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.
- Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.
- Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

HOSPITALISATION EN CLINIQUE
HOSPITALISATION EN HOPITAL
HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU REVENTORIUM
EJOUR EN MAISON DE REPOS
LES ACTES EFFECTUES EN SERIE, il s'agit d'actes répétés en plusieurs séances ou actes obaux comportant un ou plusieurs échelons dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES
- L'ORTHOPEDIE
- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS
- LES CURES THERMALES
- LA CIRCONCISION
- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit venir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade



MUPRAS

Mutuelle de Prevoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 91.26.46/2648/2649/2857/2883
FAX : 91.26.52
TELEX : 3998 MUT
E-mail: mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS N° 434014

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : YVE ou Aya ou HACSI FATHINA

Matricule : 50048 Fonction : YVE Poste :

Adresse :

Tél. : 0625161214 Signature Adhérent :

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : Age

Lien de Parenté avec l'adhérent : Adhérent 25 JUIL. 2019 Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin :

Nature de la maladie :

S'il s'agit d'un accident : Causes et circonstances :
Ils sont évidents.

A Zemela, le 25 JUL. 2019

Durée d'utilisation 3 mois

الدكتور قاسمي حسن
اختصاصي في جراحة العظام و متخصص
Dr. Hassani M.C.M.I
Chirurgie Orthopédique et Traumatologique
Signature et cachet des Nations Unies
Résidence Hassan II - Tel. 0524 444 87
Marrakech - Tel. 0524 444 87

VOLET ADHERENT

N° 434014



DECLARATION

Matricule N° :
Nom du patient :
Date de dépôt :
Montant engagé :
Nombre de pièces jointes :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des actes	Natures des actes	Nombre et coefficient	Montant détaillé des honoraires	Cachet et signature du médecin attestant le paiement des actes
25 JUL 2019	DS	1	250,-	 Dr. Hassan KACIMI Chirurgien Traumatolo-Orthopédiste Centre Handicapé B4 des Nations Unies Tunis - Tel : 05 24 42 37 87

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture
	25/07/19	99,82

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des coefficients	Montant des honoraires
 Dr. Hassan KACIMI Chirurgien Radiolo-Orthopédiste Résidence Hamdane Bld. des Nations Unies Tunis - Tel : 05 24 42 37 87	25 JUIL 2019	Rx colones Bulsaire A FP (24) R 30-18-15	2400 v + 2400 530,00 DT

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du praticien	Dates des soins	Nombre				Montant détailé des honoraires
		AM	PC	IM	IV	

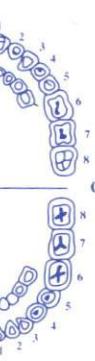
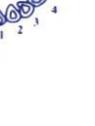
VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les Radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalai ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents traitées	Nature des Soins	Coefficient		
					COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANT DES SOINS	
				DEBUT D'EXECUTION	
				FIN D'EXECUTION	
O.D.F. PROTHESSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
	H D B	25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	G	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	G B	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANT DES SOINS
					DATE DU DEVIS
					DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'

Docteur Hassan KACIMI
CHIRURGIEN
SPECIALISTE EN TRAUMATO
ORTHOPEDIE

Diplômé de la faculté de Médecine de Paris
 Ancien assistant des hôpitaux de Paris
 Membre Titulaire des Sté Marocaine, Française et Internationale de Traumato - Orthopédie
 Membre de l'Académie d'ORTHOPÉDIE et de Traumatologie de France
 Ancien chef du Service de Traumato - Orthopédie de l'hôpital Ibn Tofail - Marrakech



الدكتور حسن قاسمي
جراح
 اختصاصي في جراحة العظام و المفاصل

خريج كلية الطب بباريس
 جراح ملحق سابقًا بمستشفيات باريس
 عضو بجمعيات جراحة العظام والمفاصل بال المغرب وفرنسا والعالمية
 عضو بالأكاديمية المغربية في جراحة المفاصل
 والعظام بفرنسا
 رئيس قسم جراحة العظام سابقًا
 بمستشفى ابن طفيل مراكش

Marrakech, Le 31.11.2019 مراكش، في

My dear doctor patient

3980 - longer your stay SV
 3000 - My apologies SV
 9980 - See you SV



الدكتور قاسمي حسن
 اختصاصي في جراحة العظام و المفاصل
Dr. Hassan KACIMI
 Chirurgien Traumato-Orthopédiste
 Résidence Hamdane Bd. des Nations Unies
 Marrakech - Tel: 05 24 42 37 87

عمارة حمدان - الطابق الثاني - شارع الأمم المتحدة - مراكش - الهاتف: 05 24 42 37 87



لاروكسييل
 Amitriptyline

40 ملغ / ملليلتر

قطرات للشرب
 20 ملليلتر

عن طريق الفم

LOT 165
PER 02/22
N° 390H80

Larox
Amitriptyline

Laroxyl®
Amitriptyline
Gouttes bu



118001

الجرعات - دواعي الاستعمال - احتياطات الاستعمال : انظر النشرة داخل العلبة
POSOLOGIE - INDICATIONS - PRECAUTIONS D'EMPLOI : Voir notice

Réserve à l'adulte et à l'adolescent à partir de 12 ans

NE PAS LAISSER A LA PORTEE DES ENFANTS

مخصوص للكبار والبالغين إبتداء من 12 سنة

لا يترك في متناول الأطفال

مخابر المستحضرات الصيدلانية لشمال إفريقيا س-21- زنة الأولية - الدارالبيضاء - المغرب
L'ANESTHÉSIQUE POUR LE CHIRURGIEN PHARMACEUTIQUE
PARIS-99999-A. MAROC

ميانتاجيك

باراسيتامول

325 ملغ

ترامادول

37,5 ملغ

20 قرصاً ملفاً



FORMULE UNITAIRE :

Tramadol (sous forme de chlorhydrate) 37,5 mg

Paracétamol 325 mg

Excipient qsp 1 comprimé

Cette boîte contient 750 mg de chlorhydrate de tramadol et 6500 mg de paracétamol.

MYANTALGIC®

20 Comprimés 37,5 mg / 325 mg
Pellules

9 118000 033080

P.P.U 300H00 EXP 12/2020
EXP 12/2020 LOT 860624
P.P.U 300H00 EXP 12/2020 LOT 860624

MYANTALGIC® 20 comprimés pelliculés
P.P.U 300H00 EXP 12/2020 LOT 860624
P.P.U 300H00 EXP 12/2020 LOT 860624

لا تتجاوز الجرعات المحددة
NE PAS DEPASSER LA DOSE PRÉSCRITE

AMM N° 251 DMP /21

48*23*102

Docteur Hassan KACIMI
CHIRURGIEN
SPECIALISTE EN TRAUMATO
ORTHOPEDIE

Diplômé de la faculté de Médecine de Paris
Ancien assistant des hôpitaux de Paris
Membre Titulaire des Sté Marocaine, Française et Internationale de Traumato - Orthopédie
Membre de l'Académie d'ORTHOPÉDIE et de Traumatologie de France
Acien chef du Service de Traumato - Orthopédie de l'hôpital Ibn Tofail - Marrakech

الدكتور حسن قاسمي

جراح

إختصاصي في جراحة العظام و المفاصل

خريج كلية الطب بباريس
جراح ملحق سابقًا بمستشفيات باريس

عضو بجمعيات جراحة العظام والمفاصل بال المغرب وفرنسا والعالمية

عضو بالأكاديمية المختصة في جراحة المفاصل والعظام بفرنسا

رئيس قسم جراحة العظام سابقًا
بمستشفى ابن طفيل مراكش



Marrakech, Le 25 JUIL 2019

مراكش، في

2^{me} ouatechachli patient

Rx colonne lombaire
ffp -

الدكتور قاسمي حسن
أختصاصي في جراحة العظام و المفاصل
Dr. Hassan KACIMI
Chirurgien Traumato-Orthopédiste
Résidence Hamdane Bd des Nations Unies
Marrakech - Tel: 05 24 42 37 87

عمراء حمدان - الطابق الثاني - شارع الأمم المتحدة - مراكش - الهاتف: 05 24 42 37 87

Résidence Hamdane 2ème étage, Angle Bd. des nations Unies - Bd khalid Ben Walid - Marrakech - Tél: 05 24 42 37 87

**Docteur Hassan KACIMI
CHIRURGIEN
SPECIALISTE EN TRAUMATO
ORTHOPEDIE**

Diplômé de la faculté de Médecine de Paris
Ancien assistant des hôpitaux de Paris
Membre Titulaire des Sté Marocaine, Française et Internationale de Traumato - Orthopédie
Membre de l'Académie d'ORTHOPÉDIE et de Traumatologie de France
Ancien chef du Service de Traumato - Orthopédie de l'hôpital Ibn Tofaïl - Marrakech



الدكتور حسن قاسمي
جراح
إختصاصي في جراحة العظام و المفاصل

خريج كلية الطب بباريس
جراح ملحق سابقًا بمستشفيات باريس
عضو بجمعيات جراحة العظام والمفاصل بالغرب وفرنسا والعالمية
عضو بالأكاديمية المختصة في جراحة المفاصل والعظم بفرنسا
رئيس قسم جراحة العظام سابقًا بمستشفى ابن طفيل مراكش

Marrakech, Le..... مراكش، في

25 JUIL. 2019

Toukh moudhi
Battine

MR
VS
CRM
WT D.

الدكتور حسن قاسمي
احساس
Dr Hassan KACIMI
Chirurgien Traumato-Orthopédiste
Rue Khalid Ben Walid 1000
Marrakech - Maroc
Tél: 05 24 42 37 87

Dr Minam Zouhair BELKHAYAT
LABORATOIRE BELKHAYAT
580C Al Massira I
Marrakech
Tél: 05 24 34 98 79 - Fax: 05 24 49 84 20

Senkt uette over

عمارة حمدان - الطابق الثاني - شارع الأمم المتحدة - مراكش - الهاتف: 05 24 42 37 87

Résidence Hamdane 2ème étage, Angle Bd. des nations Unies - Bd khalid Ben Walid - Marrakech - Tél: 05 24 42 37 87

Docteur Hassan KACIMI
CHIRURGIEN
SPECIALISTE EN TRAUMATO
ORTHOPEDIE

Diplômé de la faculté de Médecine de Paris
 Ancien assistant des hôpitaux de Paris
 Membre Titulaire des Sté Marocaine, Française et Internationale de Traumato - Orthopédie
 Membre de l'Académie d'ORTHOPÉDIE et de Traumatologie de France
 Arien chef du Service de Traumato - Orthopédie de l'hôpital Ibn Tofail - Marrakech

الدكتور حسن قاسمي
جراح
 اختصاصي في جراحة العظام و المفاصل



Marrakech, Le 25 JUIL. 2019

خريج كلية الطب بباريس
 جراح ملحق ميلياً بمستشفيات باريس
 عضو بجمعيات جراحة العظام و المفاصل
 بال المغرب و فرنسا و العالمية
 عضو بالأكاديمية المختصة في جراحة المفاصل
 والظامان بفرنسا
 رئيس قسم جراحة العظام سابقاً
 بمستشفى ابن طفيل مراكش

Facture
Une facture chagé la suivante

U = 250,-

Rx colomne = 400,-
 Soubaire ffp
 (24)

sait la somme = 650,-

Ceci est enfinale

الدكتور حسن قاسمي
 اختصاصي في جراحة العظام و المفاصل
 Dr. Hassan KACIMI
 Chirurgien Traumato-Orthopédiste
 Résidence Hamdane Bd. des Nations Unies
 Marrakech - Tel : 05 24 42 37 87

عمراء حمدان - الطابق الثاني - شارع الأمم المتحدة - مراكش - الهاتف: 05 24 42 37 87

Résidence Hamdane 2ème étage, Angle Bd. des nations Unies - Bd khalid Ben Walid - Marrakech - Tél: 05 24 42 37 87

اللaboratoire Belkhayat d'analyses médicales

LABORATOIRE BELKHAYAT D'ANALYSES MEDICALES

Dr M. ZOUGARI BELKHAYAT

Pharmacien Biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine & de Pharmacie de Lyon
Ancienne Interne et Attachée des Hôpitaux de Lyon (FRANCE)

INP : 077163269

Diplômée de Biochimie clinique,
Parasitologie,
Bactériologie,
Virologie,
Hématologie,
Immunologie

Marrakech le 29 juil. 19

Madame OUAKHCHACHI FATIMA

FACTURE N°	15211
------------	-------

Analyses :			
Numération formule sanguine -----	B	80	
Vitesse de sedimentation avec compensat -----	B	30	
Protéine C réactive/CRP -----	B	120	
Vitamine D (25 hydroxy-cholécalciférol) -----	B	300	Total : B 530
Prélèvements :			
Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER		530,00 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cinq Cent Trente Dirhams

Dr Miriam Zougan BELKHAYAT
LABORATOIRE BELKHAYAT
580C Al Massira - Marrakech
Tél: 06 24 34 98 79- Fax: 06 24 40 44 36

Docteur Hassan KACIMI
CHIRURGIEN
SPECIALISTE EN TRAUMATO
ORTHOPEDIE

Diplômé de la faculté de Médecine de Paris
 Ancien assistant des hôpitaux de Paris
 Membre Titulaire des Sté Marocaine, Française et Internationale de Traumato - Orthopédie
 Membre de l'Académie d'ORTHOPÉDIE et de Traumatologie de France
 Acien chef du Service de Traumato - Orthopédie de l'hôpital Ibn Tofail - Marrakech



الدكتور حسن قاسمي
جراح
 إختصاصي في جراحة العظام و المفاصل

خريج كلية الطب بباريس
 جراح ملحق سابق بمستشفيات باريس
 عضو بجمعيات جراحة العظام والمفاصل بال المغرب وفرنسا والعالمية
 عضو بالأكاديمية المغربية في جراحة المفاصل والظامان بفرنسا
 رئيس قسم جراحة العظام سابق بمستشفى ابن طفيل مراكش

Marrakech, Le

25 JUL. 2019

مراكش، في

compte rendu radiologique
que patient chez Fata
radiographie de colonne lombaire IPP.
compte rendu radiologique
lordosité lombaire exagérée
arthrose interappophysaire postérieure
étatée.
Imagerie du rachis à la poche sacro coxigénée
pouvant être en rapport avec un cas
hypertrophie.

المؤلف: قاسمي حسن
 اختصاصي في جراحة العظام والمفاصل
 Dr. Hassan KACIMI
 Chirurgien Traumato-orthopédiste
 Résidence Hamdane 2ème étage Angle Bd. des nations Unies
 Marrakech - Tel: 05 24 42 37 87

مختبر بلخاط للتحاليل الطبية

LABORATOIRE BELKHAYAT D'ANALYSES MEDICALES

Dr M. ZOUGARI BELKHAYAT

Pharmacien Biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine & de Pharmacie de Lyon
Ancienne Interne et Attachée des Hôpitaux de Lyon (FRANCE).



Diplômée de Biochimie clinique,
Parasitologie,
Bactériologie,
Virologie,
Hématologie,
Immunologie.

Dossier ouvert le : 29/07/19

Edition du : 29/07/19

INP : 077163269

Madame OUAKHCHACHI FATIMA

Docteur HASSAN KACIMI

Réf. : 19G1948

Code patient

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE (SYSMEX XS-1000 i)

	Normales (Femme Adulte)	Antériorités
--	----------------------------	--------------

15/03/18

NUMERATION GLOBULAIRE

LEUCOCYTES	:	6 190	/mm ³	4000 - 10000	7790
HEMATIES	:	5,1	Millions/mm ³	4 - 5,5	5,2
HEMOGLOBINE	:	14,4	g/100 ml	12 - 16	14,1
HEMATOCRITE	:	43	%	33 - 47	43

CONSTANTES ERYTHROCYTAIRES

VOLUME GLOBULAIRE (V.G.M.)	:	84	μ ³	83 - 98	
CHARGE (T.C.M.H.)	:	28	pg	27 - 32	
CONCENTRATION (C.G.M.H.)	:	33,5	%	32 - 36	

FORMULE LEUCOCYTAIRE

P. NEUTROPHILES	:	48,4	%	2 996	/mm ³	2000 - 7000 /mm ³
P. EOSINOPHILES	:	1,6	%	99	/mm ³	< 500 /mm ³
P. BASOPHILES	:	0,2	%	12	/mm ³	< 200 /mm ³
LYMPHOCYTES	:	45,1	%	2 792	/mm ³	1800 - 2200 /mm ³
MONOCYTES	:	4,7	%	291	/mm ³	100 - 700 /mm ³

PLAQUETTES	:	273 000	/mm ³	150000 - 350000	305000
------------	---	----------------	------------------	-----------------	--------

VITESSE DE SEDIMENTATION

(Automate ESR 3000 - Cinétique de Sedimentation
avec Compensation de Température à 18°)

*	1 ^{ère} heure	:	11	mm	< 10	13
*	2 ^{ème} heure	:	26	mm	< 20	28

IMMUNO - SEROLOGIE

	Normales	Antériorités
--	----------	--------------

PROTEINE C REACTIVE (CRP)	:	2	mg/l	<i>Belkhayat</i> < 6
(Technique immunoturbidimétrique-Architect C14100)				<i>Belkhayat</i> <i>Laboratoire BELKHAYAT</i> 580C Al Massira I - Marrakech Tél: 05 24 34 98 79 - Fax: 05 24 49 44 30

مختبر بلخاط للتحليلات الطبية**LABORATOIRE BELKHAYAT D'ANALYSES MEDICALES**

Dr M. ZOUGARI BELKHAYAT

Pharmacien Biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine & de Pharmacie de Lyon
Ancienne Interne et Attachée des Hôpitaux de Lyon (FRANCE).Diplômée de Biochimie clinique,
Parasitologie,
Bactériologie,
Virologie,
Hématologie,
Immunologie.

Dossier ouvert le : 29/07/19

Edition du : 29/07/19

INP : 077163269

Madame OUAKHCHACHI FATIMA

Docteur HASSAN KACIMI

Réf. : 19G1948

Code patient**Compte Rendu d'Analyses****VITAMINES**

VITAMINE D2/D3 (25 hydroxy-cholécalciferol) : **65,6** ng/ml
(Chimiluminescence-Architect /Abbot)

Normales

37.1

*Valeurs souhaitables pour des patients adultes : > 30 ng/ml.
Statut vitaminique considéré insuffisant entre 10 - 30 ng/ml.
Etat carentiel en dessous de 10 ng/ml.
Un potentiel effet toxique est évoqué pour des valeurs > 100 ng/ml.
A confronter aux données cliniques et thérapeutiques.*

Dr M. ZOUGARI BELKHAYAT
LABORATOIRE BELKHAYAT
580 C Hay Al Massira I Marrakech
Tél 0524 34 98 79 - Fax 0524 49 44 30